#58
janvier 2017

www.cc-sudestmanceau.fr

l'écho communautaire

le magazine de la communauté de communes du sud-est du pays manceau

ACTUALITÉ

Ouverture du dojo communautaire à Changé

ÉCONOMIE

Un marché de producteurs bio à La Pilonnière

CULTURE

Séances de cinéma avec Ciné Ambul 72

DOSSIER

VOIRIE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUR TOUS LES FRONTS

BRETTE-LES-PINS • CHALLES • CHANGÉ • PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE • SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

C'EST VOUS QUI LE DITES DÉCHETTERIES

> *Des barrières de limitation de hauteur ont été installées à la déchetterie de Changé, ce qui m'empêche d'accéder au site avec ma camionnette professionnelle. Comment puis-je me débarrasser des gravats produits par mon activité d'artisan du bâtiment ?*

À Changé, un portique à hauteur limitée interdit en effet l'accès à la déchetterie pour les véhicules de plus de deux mètres. L'objectif est d'empêcher le dépôt massif de déchets non conformes, notamment ceux générés hors du territoire. Les particuliers équipés d'une camionnette peuvent utiliser les chariots mis à disposition afin d'accéder aux bennes. Rappel : conformément au règlement des déchetteries communautaires, l'accueil des professionnels est assuré gracieusement sur l'ensemble du réseau pour les cartons et la ferraille. Les autres déchets professionnels doivent être apportés sur le site de Parigné-l'Évêque le lundi et le samedi de 09h30 à 12h. Ces dépôts donnent lieu à une facturation et ils ne peuvent excéder 4m³ par semaine (deux dépôts de 2 m³ maximum). Il convient de préciser que les déchetteries communautaires ont vocation à traiter les déchets des ménages ou assimilés et non les matériaux et volumes générés par l'activité économique.
À noter que des barrières anti-chute ont également été installées sur le site de Changé (comme à Parigné-l'Évêque) et que les bennes pour les cartons disposent désormais de grilles qui améliorent le remplissage et limitent le dépôt d'éléments étrangers.

contact@cc-sudestmanceau.fr / BP 15 rue des écoles 72250 Parigné-l'Évêque

Magazine d'information édité par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau
12, rue des Écoles - BP 15 - 72250 Parigné-l'Évêque.
Courriel : contact@cc-sudestmanceau.fr. Tél : 02 43 40 09 98 / Fax : 02 43 40 18 76.

suivez-nous sur facebook

Directrice de la publication : Martine Renaut • Coordination : Jean-Christophe Jouanneau • Impression : Compo72, Le Mans • Tirage : 7 500 exemplaires • Création de la maquette et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Dépôt légal : à parution • Distribution : JBA Communication • Rédaction : Cécile Hervé-Boscolo (p. 6, 7, 8, 14, 16, 18, 19 et 22), Jean-Christophe Jouanneau (p. 2, 4, 5, 9, 11, 12, 15, 17, 20 et 21) • Infographies et illustrations : Cécile Hervé-Boscolo (p. 13), Jean-Christophe Jouanneau (p. 10) • Photographies : Communauté de Communes sauf DR (p. 3 e et f, p. 9 a, p. 17), Sébastien Bart (p. 5), Cabinet A2A (p.8 b), Ville de Brette-les-Pins (p. 9 b), Le Rabelais (p.20 a et b), Ville de Saint-Mars-d'Outillé (p. 21 a et b).

À LA UNE
04. Un dojo et une salle de tennis de table fin prêts

VIE ÉCONOMIQUE
05. Ferme de La Pilonnière : tout pour le bio

LIEN SOCIAL
06. Multi-accueil : une journée dans la vie d'Ayline

ÉCOLE DE MUSIQUE
07. Dans les coulisses des concerts de printemps

TRAVAUX
08. Des locaux flambant neufs pour LCB et Sarthe Pliage

ENVIRONNEMENT
09. Objectif zéro phyto

LE COIN D'ÉOLINE
10. Attention aux nouvelles consignes de tri

DOSSIER
11-14. Voirie : la Communauté de Communes sur tous les fronts

VUE D'AILLEURS
15. Smirgeomes : une extension des consignes de tri réussie

PARTENAIRES
16. TAP numériques : le SMIDeN est aux manettes

TECHNOLOGIE
17. Les règles à respecter pour les drones de loisir

CULTURE
18. Le cinéma ambulant, un cinéma bien vivant

SPORT
19. Une mêlée faite de sport, de jeu et de convivialité

TEMPS FORTS
20-21. Retour en images

À VOTRE SERVICE
22. Anthony Bolival, coordinateur des services à la personne

MÉMO PRATIQUE
23. Services communautaires

Prochain numéro en avril

AU SERVICE DE LA POPULATION

Dans un contexte national où l'emploi public n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur, je tiens à souligner mon attachement personnel aux missions assurées par les agents territoriaux, et notamment par les équipes municipales et communautaires qui œuvrent quotidiennement au bénéfice des habitants du Sud-Est Manceau. Que serait notre territoire sans les techniciens et les administratifs qui entretiennent nos voiries et nos espaces verts, qui pilotent les projets d'aménagement, qui gèrent nos équipements, qui animent les services directs à la population, qui assistent et informent les usagers dans leur vie de tous les jours ? Je salue ici la qualité de leur travail et les assure de mon soutien.

En ce mois de janvier, notre Communauté de Communes franchit une nouvelle étape dans son développement puisque, désormais, elle a la charge de l'ensemble des chemins ruraux pour toutes ses communes. Cet élargissement de la compétence voirie permettra d'harmoniser l'entretien des voies concernées à l'échelle de tout le territoire communautaire. Par ailleurs, après notre adhésion au Syndicat départemental de développement numérique, 2017 verra également le lancement des premières études pour le déploiement de la fibre optique.

Voilà donc une année qui s'annonce bien et que je veux vous souhaiter la meilleure possible. Tous mes vœux vous accompagnent ! ■

Martine Renaut
Présidente de la Communauté de Communes
du Sud-Est du Pays Manceau

SUR VOTRE AGENDA

28 et 29 janvier
La salle communautaire Ouranos accueille le trophée fédéral de gymnastique.

26 février
Édition 2017 de la Rando Nature à Parigné-l'Évêque avec des circuits VTT et pédestres.

04 et 18 mars
Carnavals : Challes, Changé et Parigné-l'Évêque (04/03), Brette-les-Pins et Saint-Mars-d'Outillé (18/03).

17 mars
À Changé, le Rabelais propose un concert très coloré pour la Saint-Patrick.

UN DOJO ET UNE SALLE DE TENNIS DE TABLE FIN PRÊTS

À Changé, le dojo communautaire et la salle de tennis de table municipale Léon-Liberge ont été inaugurés le 7 janvier dernier. Complètement opérationnels, ils accueillent désormais des usagers ravis de disposer d'équipements de grande qualité. Visite.

Démonstrations publiques pour l'inauguration du dojo.

La commune de Changé et la Communauté de Communes se sont associées dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage (portée les services municipaux) afin de réaliser une salle de tennis de table et un dojo. La démarche a permis de réaliser des économies en matière d'études et de construction. Dans ce même esprit, plusieurs éléments techniques sont communs aux deux équipements (comme par exemple la chaufferie et la production d'eau chaude partagée avec le gymnase sur lequel l'ensemble est adossé). Débutées il y a tout juste un an sous la houlette du cabinet d'architecture A2A, et suivies par Sébastien Jeanmeure pour la Commune et par Anthony Bolival pour la Communauté, les opérations se sont achevées, selon le calendrier prévu, à la fin de l'année 2016.

Les équipements

Le bâtiment se divise en deux espaces. D'un côté, le dojo s'étend sur 639 m². Il compte une grande salle équipée de deux surfaces de combat et de gradins pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes, deux vestiaires, un bureau et un espace de convivialité. De l'autre côté, la salle de tennis de table Léon-Liberge se compose d'une part d'une salle d'entraînement de 372 m² pouvant accueillir 12 tables et des gradins d'une capacité de 64 personnes, et d'autre part d'un bureau, d'un espace de convivialité et de rangements sur une surface de 65 m². Les espaces de convivialité des deux équipements sont uniquement séparés par une cloison mobile qui peut être retirée en cas de besoin. « *Il s'agissait d'une part de fournir aux associations de sports de combat un espace adapté à leurs besoins, et capable en outre d'accueillir des manifestations ouvertes au public, et, d'autre part, de remplacer l'équipement très ancien réservé au tennis de table* » déclare la Présidente Martine Renaut. C'est désormais chose faite, et les premiers utilisateurs ont d'ores et déjà pris possession des lieux : les clubs changéens pour l'utilisation quotidienne, et, au niveau du dojo, ceux de tout le Sud-Est Manceau pour les compétitions et les démonstrations. ■

EN BREF

■ ***À Saint-Mars-d'Outillé, l'offre de santé se développe en ce début d'année 2017. Située rue des Rosiers, la salle Gaston-Chevereau a été transformée en maison paramédicale et elle accueille désormais un cabinet d'infirmières, deux orthophonistes et une osthéopathe.***

■ ***Mouvements dans l'équipe communautaire : Émilie Véniat (1) vient de succéder à Christèle Pichard à la tête des services fonctionnels, tandis que Dorothée Orgé (2) occupe désormais le poste de chargée de la gestion du personnel après le départ d'Élodie Cosnuau.***

Zoom

Coût global : 1,3 M€ HT (dont 0,8 M€ pour le volet communautaire). Le programme du dojo prévoit des subventions à hauteur de 175 000 € de la part de l'État et de 195 000 € de la part de la Région. Pour la salle Léon-Liberge, sont escomptés 120 000 € de la Région, 130 000 € du Département et un fonds de concours de la Communauté de Communes.

FERME DE LA PILONNIÈRE : TOUT POUR LE BIO

Maraîchers bio au Petit-Verger à Changé, Sébastien Bart et Karine Patard vont développer leur activité sur le site voisin de La Pilonnière dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes. Sont prévus, notamment, un marché de producteurs et un hébergement paysan.

La Pilonnière : un projet en faveur de l'agriculture biologique.

Propriété du Conseil départemental, la ferme de La Pilonnière à Changé a été louée par la Communauté de Communes dans le cadre d'un bail de longue durée. Objectif : réhabiliter une partie du site et sous-louer des espaces à Sébastien Bart et Karine Patard afin de leur permettre de mener à bien un projet autour de la production biologique.

Un projet en quatre axes

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'opération autour de quatre axes. La Présidente Martine Renaut détaille : « *lors de sa réunion de novembre dernier, le Conseil communautaire a validé plusieurs pistes : accueillir un marché de producteurs bio proposant de nombreux produits (pains, fromages, miels, fruits et légumes...), créer un pôle de compétence sur la traction animale avec une pension pour chevaux et une halte pour les randonnées équestres, proposer un hébergement à la ferme pour les touristes ou des stages agricoles, et recevoir des animations scolaires* ». Elle ajoute, en choeur avec Sébastien Bart : « *nous affinons actuellement le projet et n'excluons pas de travailler ensemble sur d'autres idées* ». ■

Zoom

Sébastien Bart et Karine Patard travaillent avec du compost de fumier de cheval qu'ils se procurent auprès du Poney-Club de Changé. Ils n'utilisent ni engrais, ni traitement et préconisent la plus faible intervention humaine possible dans la production agricole.

EN BREF

■ Un magasin Proxi vient d'ouvrir place des trois-Puits à Parigné-l'Évêque. Il est ouvert tous les jours l'année. À ses côtés, un nouveau service de coiffure : le salon d'Aurélie. Bonne nouvelle pour la vie du centre-bourg.

■ Rappel : Service de proximité ouvert aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux intérimaires et aux employeurs, l'Espace Emploi Formation communautaire offre gratuitement un accompagnement individuel, personnalisé et régulier. Outre l'accueil et l'information, le service organise des ateliers thématiques avec l'appui de ses partenaires institutionnels (Pôle Emploi, Mission Locale, Maison de l'Emploi).
Contact : 02 43 40 14 61 / emploiformation@sudestmanceau.com

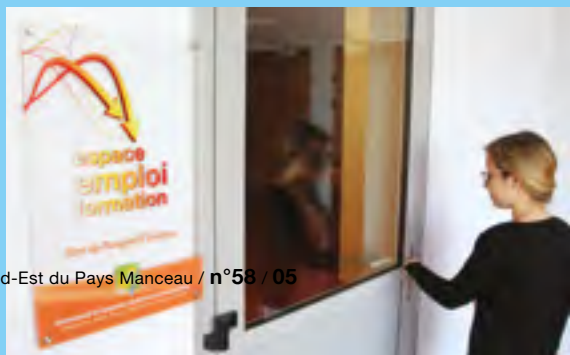

MULTI-ACCUEIL : UNE JOURNÉE DANS LA PEAU D'AYLINE

Je m'appelle Ayline, j'ai deux ans et neuf mois et depuis un an je vais deux jours par semaine au multi-accueil communautaire « Les P'tits d'Hommes » à Parigné-l'Évêque. Vous voulez savoir ce que j'y fais ? Laissez-moi vous raconter une de mes journées…

Fin de la journée : Ayline dit « au-revoir » à Marion.

Le matin, j'arrive au multi-accueil à 8h30. Comme je ne suis pas toujours bien réveillée, la séparation avec Maman est parfois difficile, mais après un gros câlin je me sens déjà mieux. Et puis il faut dire que les animateurs sont très gentils avec moi. Ils connaissent mes goûts et me proposent toujours des activités amusantes : du dessin, de la peinture, des chants, des jeux… On a aussi un potager, des vélos, un bac à sable, mais moi ce que je préfère, c'est le toboggan !

À midi

Quand les activités du matin sont terminées, il est l'heure de manger. Avant, c'était maman qui préparait une boîte avec ma nourriture, mais depuis septembre le multi-accueil s'occupe de mes repas. Chaque jour, nous mangeons des plats différents qui sont cuisinés par Api à Écommoy à partir de produits locaux et pour certains bio. J'ai bon appétit et avec mes petits camarades nous découvrons souvent de nouvelles saveurs. Maman est contente car elle dit que les repas sont équilibrés et que ce système est plus convivial puisque nous mangeons tous la même chose. Elle n'a plus besoin non plus de me préparer mon goûter : le multi-accueil nous le fournit aussi.

L'après-midi

Après manger, je vais faire la sieste dans la chambre des grands. C'est que j'ai bientôt trois ans, je vous rappelle ! Une fois que je me suis bien reposée, je peux retourner jouer avec les copains. Je ne les connais pas tous, mais Maman trouve important que je rencontre plein d'enfants différents pour m'habituer à mon futur environnement : l'école. Enfin ça, ce sera l'objet d'une autre histoire… Quand Maman a fini son travail, elle vient me chercher. Pendant que je récupère mes affaires, les animateurs lui racontent comment s'est passée ma journée : c'est ce qu'ils appellent la transmission. Puis il est l'heure de partir. Il ne me reste plus qu'à embrasser les animateurs pour leur dire au revoir. Voilà, ma journée est terminée ! ■

Zoom

À partir de septembre 2017, le multi-accueil communautaire « Les P'tits Clowns » à Changé assurera également la fourniture des repas.

EN BREF

■ ***Arrivée à la Communauté de Communes au dernier trimestre 2016 Aurélie Bureau a remplacé Karen Leblanc au poste d'animatrice du Relais Petite Enfance.***

■ ***Le nouvel Agenda du Centre socioculturel François Rabelais est sorti ! Vous y découvrirez tous les rendez-vous programmés de janvier à avril, sur les cinq communes du territoire. Rencontres et échanges, ateliers pratiques, spectacles, loisirs et sport... il y en a pour tous les goûts et tous les âges. La plaquette est diffusée dans l'ensemble des cartables des maternelles et primaires de la Communauté de Communes.***

DANS LES COULISSES DES CONCERTS DE PRINTEMPS

L'orchestre Stratosfonic en pleine répétition.

Afin de débuter 2017 en fanfare, l'École communautaire de musique a concocté un programme de concerts aux styles variés qui s'égrèneront tout au long du printemps sur les cinq communes du territoire. Passons dans l'envers du décor pour voir comment elle les prépare.

« *Pour un élève, participer à un concert fait partie de son apprentissage musical mais constitue surtout un formidable moment d'émotion et de partage* », rappelle Danielle Grignon, directrice de l'École communautaire de musique. C'est pourquoi chaque année, une fois passé le premier trimestre durant lequel chacun prend ses marques, les enseignants des différentes disciplines organisent des représentations publiques.

Une mise en œuvre planifiée

« *Les projets sont définis entre six et dix-huit mois à l'avance. Pour chacun, il faut gérer la réservation des salles, faire le point sur les besoins techniques, concevoir le spectacle, écrire les arrangements musicaux et bien sûr faire répéter les élèves* », détaille Danielle Grignon. Elle ajoute : « *ces représentations constituent par ailleurs l'occasion de faire travailler de façon transversale les agents de l'École avec d'autres services, notamment les services techniques, qu'ils soient municipaux ou communautaires* ». Et la collaboration dépasse souvent les frontières du Sud-Est Manceau puisque beaucoup de concerts réunissent des élèves de plusieurs écoles de musique.

Un programme diversifié

Après plusieurs mois de travail, l'équipe pédagogique a ainsi mis au point un programme éclectique susceptible de séduire tous les types de publics. Le 5 mars à Parigné-l'Évêque aura lieu un spectacle de chant sur le thème du cinéma. Le 12 mars à Challes, l'orchestre Stratosfonic mêlera jazz, rock, soul et bien d'autres styles caractéristiques de son répertoire. Le 18 mars à Challes, les élèves de chant lyrique exploreront le thème de la Vierge à travers l'œuvre d'illustres compositeurs tels Vivaldi, Bach et Verdi. Le 25 mars à Saint-Mars-d'Outillé, le chœur adolescent Sin Saya proposera un concert aux accents pop. Et le 31 mars à Changé sera proposée une version oratorio (sans mise en scène) de l'opéra de Purcell Didon et Énée. Ces spectacles – et d'autres encore – seront rejoués dans d'autres communes d'ici juin pour que tous les usagers puissent en profiter. Tendez l'oreille pour ne pas les manquer ! ■

EN BREF

■ ***Samedi 10 juin 2017 au lycée André Provots à Brette-les-Pins aura lieu la prochaine édition de FestiZarts, la fête communautaire de la culture. Au programme, une journée de déambulations entre plusieurs scènes extérieures proposant musique, théâtre, danse, cirque… Et le soir, un grand spectacle musical sur le thème de la pop britannique des années 1960 à nos jours. Suivez l'actualité de cet événement sur Facebook avec le mot-clé #Festizarts.***

■ ***Maëlle Durand vient de rejoindre l'équipe pédagogique en qualité d'accompagnatrice piano.***

DES LOCAUX FLAMBANT NEUFS POUR LCB ET SARTHE PLIAGE

Depuis quelques mois, de nouveaux bâtiments ont fait leur apparition à la Boussardière à Parigné-l'Évêque. Leurs futurs occupants ? Les entreprises LCB et Sarthe Pliage, déjà installées dans le parc d'activité depuis 2007. Explications sur les raisons de ce déménagement.

Pour LCB et Sarthe Pliage, les travaux devraient s'achever avant le printemps.

Il y a près de 10 ans, les fondateurs de Louis Couverture Bardage (LCB) avaient décidé de quitter la zone des Ravalières à Changé pour intégrer des locaux beaucoup plus grands à la Boussardière, dans la première tranche de huit hectares qui venait d'être aménagée. Une toute nouvelle entreprise de tôlerie industrielle dont ils avaient la gestion, Sarthe Pliage, s'était installée dans le bâtiment attenant. Une décennie plus tard, les sociétés voisines jouent une nouvelle fois les précurseurs en étant les premières à s'établir dans la dernière tranche du parc d'activité, située de l'autre côté de la route départementale 304.

Plus d'espace et de personnel

Ce déménagement s'explique une fois encore par un besoin de place lié au développement de l'activité des deux entreprises. Les nouveaux bâtiments auront ainsi une capacité de stockage beaucoup plus importante, notamment Sarthe Pliage qui passe d'une unité de production de 750 m² à 2200 m², mais aussi des espaces de bureaux supplémentaires, l'accroissement de la production nécessitant des embauches. Trois personnes ont ainsi été recrutées chez LCB, portant son effectif à vingt-six salariés.

Un parc d'activité toujours apprécié

Offre foncière attractive, proximité avec l'agglomération mancelle, accès direct à l'autoroute A28 mais aussi cadre verdoyant… Ce sont les atouts de la Boussardière, déjà plébiscités par les dirigeants des deux sociétés en 2007, qui ont convaincu Édouard Ballue, directeur de filiale de LCB, et Patrick Gagnaire, gérant de Sarthe Pliage, de rester dans ce parc d'activité. Les deux hommes évoquent aussi pour expliquer leur décision la volonté de préserver les habitudes de leurs employés, dont la majorité réside dans les communes alentours. Ceux-ci devraient d'ailleurs prendre possession de leur nouveau lieu de travail en mars 2017. Souhaitons-leur un bon emménagement. ■

EN BREF

La Communauté de Communes a obtenu le permis de construire pour le nouveau bâtiment de l'École communautaire de musique à Parigné-l'Évêque. Les entreprises retenues pour la construction seront connues fin janvier 2017 au terme de la procédure de consultation. Les travaux devraient débuter au printemps pour s'achever au premier semestre 2018.

Contre limaces et escargots, le piège à bière a fait ses preuves dans de nombreux jardins.

OBJECTIF ZÉRO PHYTO

Depuis ce 1er janvier, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ont l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Une mesure qui sera étendue aux jardiniers amateurs à compter de 2019. Mais pourquoi ne pas commencer dès maintenant ?

« *Dans le cadre de l'entretien des espaces verts ou boisés, des promenades ouvertes au public et de l'ensemble des voiries, notre Communauté et ses cinq communes membres n'utilisent plus que des produits de biocontrôle, des produits à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé en agriculture biologique* » indique Jean-Luc Cosnuau, vice-Président en charge de la protection de l'environnement. Ne sont pas concernées les quelques zones très spécifiques où l'interdiction des phytosanitaires ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité. Jean-Luc Cosnuau ajoute : « *la France est le premier consommateur européen de pesticides. Le quatrième mondial. Et l'on sait bien que ces substances sont dangereuses pour l'environnement même à faible dose : un seul gramme suffit à polluer 10 000 m³ d'eau. Il est donc urgent que chacun, professionnel comme amateur, change de comportement.* »

Des alternatives efficaces

Pour se débarrasser des mauvaises herbes, pas besoin d'herbicides. Il suffit d'utiliser un désherbeur mécanique ou thermique et de privilégier les plantes couvre-sol. Pour éviter les vers dans les fruits, pas besoin de traitements chimiques. Il existe des insecticides biologiques et des pièges à phéromones. Pour éloigner limaces et escargots, pas besoin de poisons en granulés. Coquilles d'oeufs broyées et cendres forment des barrières naturelles. Pour lutter contre les maladies comme la cloque du pêcher ou le mildiou, pas besoin de substances nocives. La bouillie bordelaise et les fongicides naturels à base de cuivre agissent avantageusement. « *Nuisibles à la biodiversité et à la santé humaine, les produits phytosanitaires seront bientôt très difficiles d'accès. Tant mieux. Leur utilisation ne peut raisonnablement être que ponctuelle et très encadrée. Et les particuliers ont tout à fait leur rôle à jouer. Soyons tous éco-responsables !* » conclut Jean-Luc Cosnuau. ■

Zoom

En septembre dernier, UFC Que Choisir a réalisé une enquête auprès des 27 magasins qui vendent des phytosanitaires sur le territoire du Pays du Mans. Résultat : l'obligation qui leur est faite d'afficher les consignes d'utilisation des pesticides est respectée à 50%. C'est bien mais des progrès sont possibles ! www.ufc-quechoisir-sarthe.fr

EN BREF

Organisée l'été dernier à Brette-les-Pins, l'opération « Nettoyons la Nature » a de nouveau permis de retirer du milieu naturel des déchets en tout genre. Bel exemple de civisme de la part des jeunes Brettois mobilisés pour cette action !

ECO EMBALLAGES

Zoom

Depuis le 1er septembre dernier, les consignes de tri se sont simplifiées : tous les emballages doivent être déposés dans le bac à couvercle jaune et notamment les bouteilles, les flacons et bidons, les barquettes, les pots et les boîtes, les sacs et sachets, les films.

Attention de ne pas imbriquer les éléments les uns dans les autres. Pas besoin de les laver. Il suffit qu'ils soient bien vidés. Les bouteilles en plastique peuvent être compactées de bas en haut sans les aplatir.

VOIRIE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUR TOUS LES FRONTS

Le fauchage/débroussaillage est assuré en régie et mobilise l'équipe une grande partie de l'année.

Depuis le début de l'année 2017, la compétence « Voirie » de la Communauté de Communes s'est élargie à la gestion des chemins ruraux pour l'ensemble du Sud-Est Manceau. Une évolution qui s'accompagne d'un transfert de personnels et de matériels. Objectif : harmoniser, à l'échelle des cinq communes membres, l'entretien des chemins concernés afin d'assurer la meilleure sécurité de circulation possible, tout en optimisant les moyens. Le point sur une mission communautaire qui touche au quotidien de tous les habitants du territoire.

Certaines opérations comme le curage des fossés sont réalisées en collaboration entre l'équipe communautaire et un prestataire.

VOIRIE : LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

D'abord tournée ves les études dès 1993, puis vers les travaux à partir de 1999, la compétence « Voirie » de la Communauté de Communes s'est régulièrement développée. Désormais, toutes les voies communales hors agglomération et les chemins ruraux sont concernés.

En matière de voirie, les missions communautaires consistent à entretenir la chaussée ainsi que les dépendances des voies communales hors agglomération et des chemins ruraux de toutes les communes du Sud-Est Manceau : revêtement routier, empierrement et rebouchage des nids de poule, arasement et fauchage, débroussaillage, curage des fossés, élagage, signalisations horizontale et verticale. Les espaces situés en agglomération restent entretenus par les services municipaux. Communaux et intercommunaux, les chantiers sont organisés en cohérence (notamment pour assurer le déneigement), et l'enchaînement des interventions répond toujours à une logique technique. Par exemple, les fossés et la mise à niveau des bermes ne peut avoir lieu qu'après le reprofilage de la voie afin de préserver les bas-côtés.

Régie et prestation

Les travaux sont assurés pour partie par des prestataires dans le cadre de marchés publics, et pour partie en régie par l'équipe communautaire d'exploitation (voir p. 14). « *Certains traitements comme le reprofilage ou l'élagage à grande hauteur nécessitent des matériels spécifiques qu'une commune ou une communauté seule n'a évidemment pas vocation à posséder* » précise Guy Lubias, vice-Président en charge de la voirie, des logements et de la construction des bâtiments. « *Sur ces opérations, nous travaillons avec des marchés sur trois ans qui permettent d'obtenir des offres compétitives* » ajoute-t-il. « *Pour la chaussée, nous dépensons ainsi environ 190 000 à 240 000 € chaque année, et pour les dépendances, élagage compris, entre 40 000 et 70 000 €. À partir de 2017, avec les chemins ruraux, il faudra ajouter environ 100 000 €. Enfin, nous sommes en train de définir et de chiffrer un programme de création de voies douces* ».

Un réseau harmonisé et sûr

Outre des tarifs concurrentiels pour les travaux en prestation, l'intérêt de la gestion à l'échelle communautaire est double. Guy Lubias explique : « *en mutualisant nos moyens en machines et en personnels nous réaliserons à terme des économies d'échelle. Et, dans le même temps, l'ensemble du réseau bénéficiera d'un entretien harmonisé. L'objectif principal demeurant bien sûr de garantir la meilleure sécurité possible aux usagers qui circulent sur le territoire* ». ■

PLUS DE 400 KILOMÈTRES DE VOIES SOUS GESTION COMMUNAUTAIRE

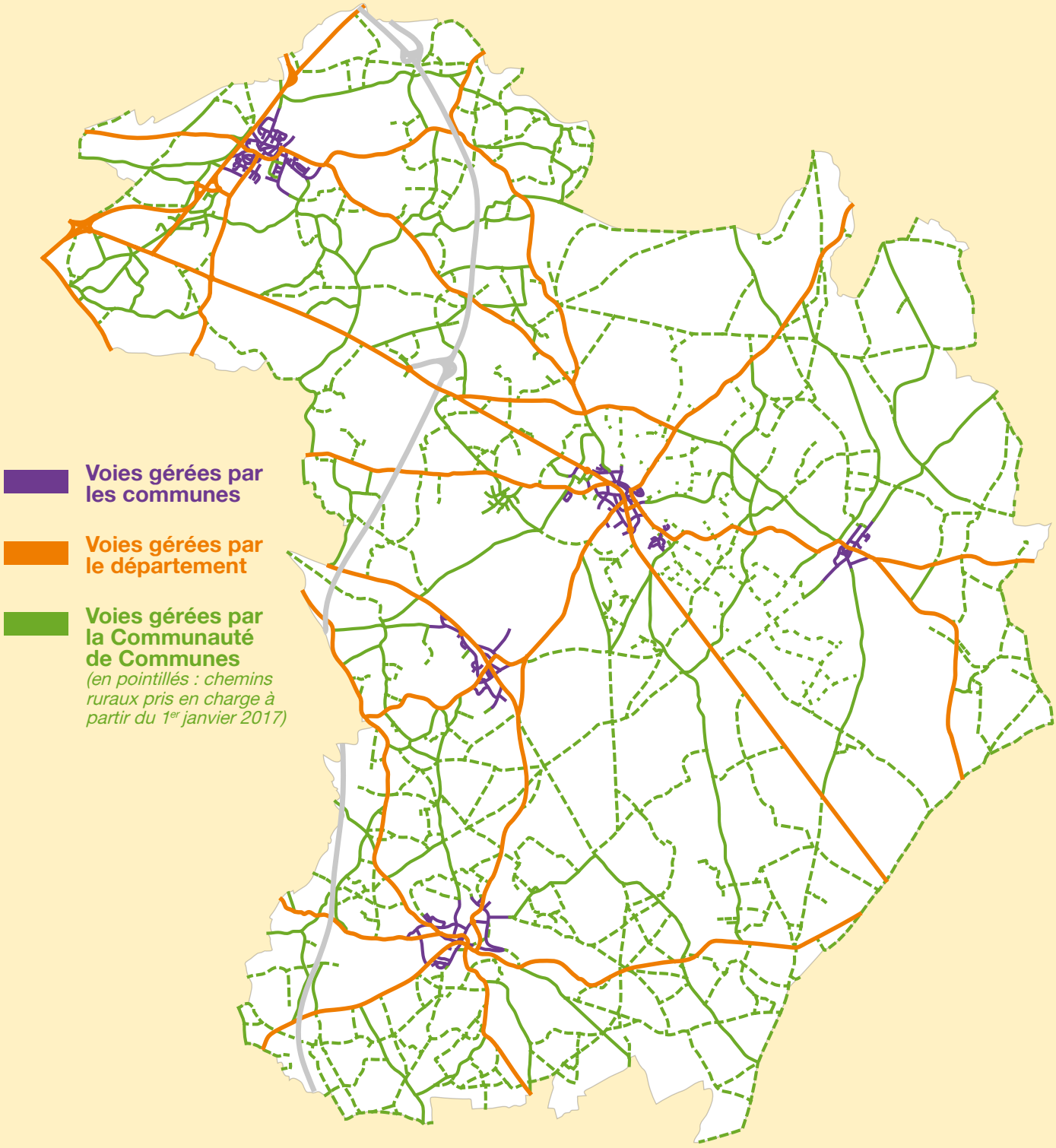

LA VOIRIE, CÔTÉ AGENTS

Chargée de l'entretien des voies hors agglomération et désormais des chemins ruraux, l'équipe du service voirie communautaire n'a en tête qu'une idée : votre sécurité. Une mission importante qui requiert organisation, autonomie et vigilance.

Maintenir en bon état les espaces de circulation est un travail qui ne s'improvise pas : à chaque période de l'année correspond une tâche déterminée. Au printemps et en été, les agents du service voirie communautaire procèdent au fauchage de sécurité au niveau des accotements, des virages et des carrefours ; en automne et en hiver ils réalisent le débroussaillage total de la végétation et assurent le cas échéant le déneigement des voies. À la fin de l'hiver, il faut aussi réparer et entretenir le matériel afin de pouvoir recommencer toutes ces opérations. Et toute l'année, ils empierrent les chemins abîmés. Bref, une machine bien huilée dans laquelle chaque agent a un rôle précis à jouer.

Une équipe organisée

À sa tête, Patrick Grémillon (2), le responsable, qui outre le management du personnel gère les travaux effectués par des entreprises extérieures comme le reprofilage des routes ou le curage des fossés. Vient ensuite Christophe Tourneur (6), chef d'équipe, qui planifie le travail en régie et encadre au quotidien les six agents d'exploitation du service : Bernard Bourguigneau (3), David Deshayes (1) et Éric Nail (4), rejoints en début d'année par Dany Bigot (7), Éric Leconte (5) et Christophe Tronchet (8), auparavant membres des services techniques municipaux de Parigné-l'Évêque, Saint-Mars-d'Outillé et Changé. Ce sont eux qui réalisent sur le terrain les travaux de fauchage, débroussaillage, empierrement et élagage qui jalonnent le calendrier du service.

Des agents qualifiés

Tous sont formés à la conduite d'engins et possèdent le permis poids lourds. Tous font preuve de polyvalence, d'autonomie et de réactivité, qualités indispensables au travail en service voirie. Sans oublier la vigilance constante que leur impose le voisinage d'automobilistes, cyclistes et piétons lorsqu'ils interviennent sur une voie, et un sens relationnel certain pour communiquer avec les riverains. Leur devise ? Repérer et réparer les dangers au plus vite. Car c'est en cela qu'ils se sentent utiles : faire en sorte que sur la route vous ne risquiez rien. ■

L'équipe au complet.

SMIRGEOMES : UNE EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI RÉUSSIE

Après une période de test de deux ans, le Syndicat MIxte de Réalisation et de Gestion pour l'Élimination des Ordures Ménagères de l'Est Sarthois (SMIRGEOMES) a mis en place l'extension des consignes de tri à partir de 2012. Et ça marche.

Au SMIRGEOMES, la collecte sélective se fait en sacs. Avec l'extension, le nombre de sacs utilisés a doublé.

Comme plusieurs de ses collectivités voisines, dont les emballages et les papiers sont traités au centre Valor-Pôle 72 au Mans, le Sud-Est Manceau vient d'élargir les consignes de tri. Cette extension concerne essentiellement les emballages en plastique : les barquettes, pots, boîtes, sacs, sachets et films. Précurseur dans la Sarthe, le SMIRGEOMES collecte et traite déjà ces éléments depuis près de cinq ans. Et le bilan est positif. Entre 2011 et 2012, date de la généralisation du dispositif, le volume d'emballages triés a bondi de 28% tandis que celui des ordures ménagères baissait d'environ 24%. Et ces tendances se sont confirmées depuis. Il faut toutefois noter que, dans le même temps, le SMIRGEOMES mettait en place une tarification incitative qui a évidemment également joué un rôle dans cette évolution des tonnages.

Mieux maîtriser les coûts

Sur le plan financier, l'extension des consignes a limité l'augmentation générale des coûts. Car si les dépenses globales ont continué de progresser, notamment eu égard au fonctionnement des déchetteries, celles liées aux collectes sélectives ont baissé de façon significative. Au total, le coût moyen du service par habitant s'élève aujourd'hui à environ 84 € par an, ce qui place le SMIRGEOMES dans les bonnes moyennes nationales. Enfin, l'extension des consignes de tri au SMIRGEOMES a permis de créer des emplois pour faire face à l'augmentation des volumes d'emballages. Souhaitons donc que les mêmes causes produiront les mêmes effets, et que l'extension des consignes de tri en Sud-Est Manceau entraineront gains environnementaux et financiers. ■

Zoom

Avec une population qui avoisine les 90 000 habitants répartis sur près de 90 communes, le SMIRGEOMES est le syndicat de déchets le plus grand du département. Il s'étend de Bessé-sur-Braye à Avezé, et de Savigné-l'Évêque à Vibraye.

TAP NUMÉRIQUES : LE SMIDEN EST AUX MANETTES

Le Syndicat Mixte pour le Développement Numérique (SMIDeN) a pour vocation de permettre à tous les publics d'accéder à l'outil informatique. C'est pourquoi les animateurs du SMIDeN interviennent depuis deux ans auprès des enfants durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

« *Au départ, nous avions des demandes provenant presque uniquement des écoles élémentaires, mais grâce au bouche-à-oreille nous intervenons désormais aussi auprès des enfants de maternelle* », s'enthousiasme Pernelle Hidoux, responsable du pôle multimédia au SMIDeN. Au début de chaque semestre, l'équipe participe à une réunion de coordination avec les référents TAP municipaux afin de déterminer quelles activités seront programmées et selon quel calendrier.

Des interventions personnalisées

« *Nous nous adaptons toujours au matériel disponible dans les écoles afin qu'elles n'aient pas à investir dans des terminaux informatiques. Nous utilisons des applications gratuites et libres de droit qui n'ont pas besoin d'une connexion internet pour fonctionner* », précise Pernelle Hidoux. Par ailleurs, suivant la demande, les animateurs du SMIDeN interviennent en amont des séances pour initier les agents périscolaires aux logiciels et leur prodiguer de précieux conseils. Pernelle Hidoux précise : « *nous leur expliquons comment construire un projet numérique et quels sont les principes pédagogiques à respecter. Par exemple, un enfant de maternelle ne doit pas rester plus de quinze minutes face à une tablette au risque de développer une dépendance* ».

Des animations variées

Du côté des thématiques des activités, l'équipe du SMIDeN ne manque pas d'idées. « *Nous avons proposé aux enfants d'élémentaire la réalisation de personnages de cartoons, la création de bandes dessinées. Pour les maternelles, nous avons des jeux de puzzles et de mémory avec des visuels faisant référence aux jeux de société auxquels les élèves jouent, car il est toujours important de conserver une cohérence avec le monde réel* », détaille Audrey Vallienne, animatrice au SMIDeN.

Et Pernelle Hidoux d'ajouter : « *notre objectif est de faire découvrir aux enfants des univers numériques méconnus et de leur faire développer leur imaginaire* ». Nul doute que la réalisation de portraits photos à la façon d'Andy Warhol et la création de coloriages animés en 3D, au programme du premier semestre 2017, sauront stimuler leur imagination. ■

Pernelle Hidoux et Audrey Vallienne.

EN BREF

Le guide 2017 des prestations du SMIDeN est disponible en ligne sur le site www.smiden.fr et en version papier dans les mairies et les cybercentres.
Contact : www.smiden.fr / contact@smiden.fr / 02 43 40 15 15.

De très nombreux drones disposent aujourd'hui d'un dispositif de prise de vue : attention à la vie privée...

LES RÈGLES À RESPECTER POUR LES DRONES DE LOISIR

Depuis quelques années, les drones domestiques à usage ludique ou récréatif occupent une place de choix parmi les cadeaux de Noël. Ces engins ne sont pourtant pas tout à fait des jouets comme les autres et leur usage est réglementé. Prudence.

La réglementation qui s'applique aux drones a évolué de façon significative en décembre 2015 afin de simplifier les usages de loisir. Du coup, ce ne sont pas les équipements en eux-mêmes qui déterminent ce qui est autorisé ou pas, mais bien l'utilisation qui en est faite. Les textes font ainsi la distinction entre l'aéromodélisme d'une part (qui constitue le sujet de cet article), et les activités professionnelles ou expérimentales d'autre part (qui doivent obéir aux strictes conditions d'insertion dans l'espace aérien).

Les dix règles d'or

Quand on pilote un drone, il faut toujours garder à l'esprit que les actes non conformes à la loi peuvent être sanctionnés d'un an d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende (article L. 6232-4 du code des transports). Les autorités officielles ont déterminé dix principes de base à respecter :

01 - Ne pas survoler des personnes et des véhicules.
02 - Respecter la hauteur maximum de vol (en général 150 mètres, mais parfois moins en fonction des installations voisines).
03 - Ne pas perdre l'engin de vue et ne pas voler la nuit.
04 - En agglomération, se limiter aux espaces privés et ne pas survoler l'espace public.
05 - Ne pas utiliser de drone à proximité des terrains d'aviation.
06 - Ne pas survoler les sites sensibles comme les terrains militaires ou les centrales nucléaires.
07 - Respecter la vie privée d'autrui, en particulier avec les drones équipés d'une caméra.
08 - Ne pas diffuser les prises de vue réalisées et ne pas en faire d'exploitation commerciale.
09 - Contracter une assurance pour la pratique de l'aéromodélisme.
10 - Consulter le guide consacré à l'aéromodélisme disponible sur le site de la direction générale de l'aviation civile.

Associées au simple bon sens, ces règles permettent aux amateurs de drones de profiter pleinement de leur machine. Bon vol !

Zoom

Pour approfondir le sujet, rendez-vous sur le site du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer : www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-civils-loisir-activite

Miguel, le projectionniste, apprécie le contact avec le public que lui offre son métier.

LE CINÉMA AMBULANT, UN CINÉMA BIEN VIVANT

Depuis 1986, l'association Ciné Ambul se déplace à travers tout le département pour proposer aux Sarthois des séances de cinéma au sein de leur commune avec un objectif : contribuer à enrichir la vie culturelle locale.

Le cinéma est la passion de Janine Darondeau, Présidente de Ciné Ambul, depuis toujours. « *Dans les années 1980, je fréquentais un ciné-club. Face au constat de l'essoufflement de ce format, j'ai eu l'idée avec d'autres passionnés de créer une association qui apporterait le cinéma au cœur des villages* », explique-t-elle. Dans les débuts, les séances sont proposées dans cinq communes et l'activité prend petit à petit de l'ampleur pour en concerner aujourd'hui trente-cinq, parmi lesquelles Parigné-l'Évêque et Brette-les-Pins.

Un fonctionnement solidaire

« *Les communes qui décident de faire appel à Ciné Ambul paient une cotisation de 0,25€ par habitant, qui vient s'ajouter aux recettes des entrées et à la subvention que nous verse le département. C'est ce système, basé sur la solidarité entre petites et grosses communes, qui nous permet de proposer des séances dans des zones peu peuplées où les municipalités n'auraient pas les moyens seules de faire vivre un cinéma* », indique Janine Darondeau. Les communes mettent aussi à disposition de l'association une salle équipée d'un écran et assurent l'accueil et l'assistance bénévoles de l'un des cinq projectionnistes salariés de Ciné Ambul.

Un objectif : plaire

Pour ce qui est de la programmation, elle est gérée par l'association en tenant compte des éventuelles préférences ou demandes des communes. « *Nous choisissons autant que faire se peut des films récents susceptibles de plaire à tous* », précise Janine Darondeau. Les séances ont lieu suivant la fréquence définie avec la municipalité, toutes les trois semaines environ à Brette-les-Pins et Parigné-l'Évêque. « *Quel que soit le nombre de spectateurs, nous réalisons la diffusion du film choisi* », ajoute Janine Darondeau. Toujours soucieuse de répondre aux attentes du public, l'association compte cette année développer l'activité de cinéma en plein air avec l'achat d'un écran gonflable. « *C'est un format qui plaît beaucoup* », assure Janine Darondeau. Le cinéma à la belle étoile en Sud-Est Manceau, c'est peut-être pour bientôt. ■

UNE MÊLÉE FAITE DE SPORT, DE JEU ET DE CONVIVIALITÉ

Il y a quatre ans, le Brettois Gwénolé Jaffré a lancé la création d'une antenne du Club Olympique de Pontlieue (COP) sur sa commune afin de permettre aux enfants de partager sa passion pour le rugby. Une aventure humaine et sportive qui n'est pas près de s'arrêter.

Il est 10h30 par un samedi matin froid et brumeux et pourtant, au stade de Brette-les-Pins, une quinzaine d'enfants s'échauffent consciencieusement pour leur cours de rugby. « *J'entraîne des amateurs depuis très longtemps, adultes et enfants, et je peux vous assurer que les plus jeunes sont de loin les plus assidus* », confie en souriant Gwénolé Jaffré, éducateur sportif. En effet, ce Sarthois d'adoption, amoureux de rugby, a d'abord créé une section pour ses collègues d'entreprise au sein du COP avant de décider, avec le soutien du club, d'implanter une antenne à destination des enfants dans son lieu de résidence.

Proximité et plaisir de jouer

« *Au départ, il n'y avait que cinq à six enfants. Cette année ils sont dix-sept, âgés de six à dix ans* », annonce fièrement Gwénolé Jaffré. Il poursuit : « *Les inscrits habitent à Parigné-l'Évêque, Challes, Brette-les-Pins et aussi hors de la Communauté de Communes. L'objectif de l'antenne, c'est de leur permettre de pratiquer ce sport juste à côté de chez eux* ». Tous les quinze jours, ils retrouvent les autres enfants du COP qui s'entraînent au Mans pour concourir ensemble à des compétitions départementales et régionales. « *Mais la volonté première de ce club est de proposer une activité ludique* », indique Gwénolé Jaffré.

Une précieuse solidarité

Et pour veiller au maintien de cet état d'esprit convivial, Gwénolé Jaffré bénéficie du soutien de bon nombre de parents qui l'assistent bénévolement. « *Deux ou trois d'entre eux m'aident sur le terrain ce qui me permet de me concentrer davantage sur l'explication des principes de ce sport aux enfants. Le rugby n'est pas toujours facile à appréhender pour eux car il faut apprendre comment entrer en contact avec le sol et avec ses partenaires* », précise-t-il. Gwénolé Jaffré pourra par ailleurs compter dès l'an prochain sur l'appui d'Émilie Cipière, une maman en cours de formation pour devenir éducatrice, ainsi que d'un éducateur parignéen qui souhaite l'épauler afin d'ouvrir un cours pour les douze-quatorze ans à Parigné-l'Évêque. Le rugby a de beaux jours devant lui en Sud-Est Manceau. ■

Contact
06 13 51 53 06
gjaffre@outlook.fr

Tous à l'entraînement malgré le froid !

10 au 19 novembre 2016

26ème Changé d'Air autour de la Louisiane avec le record de fréquentation depuis la création du festival : 3650 spectacteurs ! Le concert de Leyla Mc Calla trio est suivi par 350 personnes. La chanteuse d'origine haïtienne délivre un blues authentique, alternant ballades et créations plus rythmées. À l'issue du concert, une discussion est proposée avec l'artiste, à propos notamment de son engagement auprès des réfugiés. Fidèles à Changé d'Air, les comédiens du théâtre Challois s'emparent du thème pour proposer une création originale et très dynamique. En clôture, un repas cajun est servi à plus de 300 convives et le groupe Bal de maison offre une initiation aux danses et rythmes cajuns. Cette année encore, une quarantaine de bénévoles s'investit avec talent et efficacité (dont quelques nouveaux venus). Les multi-accueils s'impliquent également avec la participation des parents et des enfants (décoration, repas, déguisements...). Bravo à tous !

03 décembre 2016

Le 11ème Fil rouge « Serge Soualle » pour le Téléthon réunit près de 80 participants sur un parcours d'une vingtaine de kilomètres autour de Parigné-l'Évêque. À noter la présence sympathique du champion Mohamed Serbouti au départ de la course.

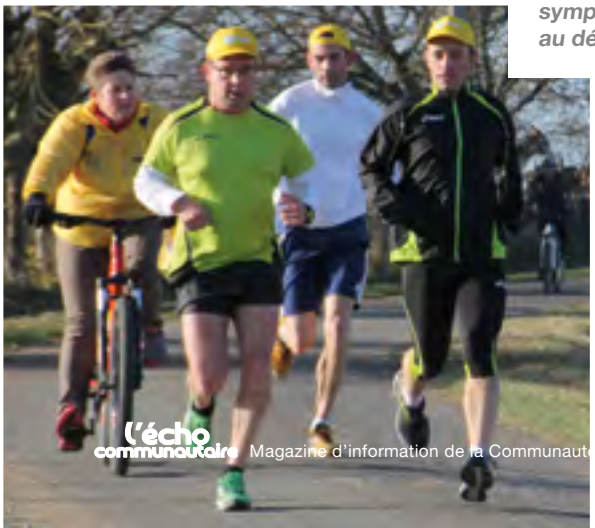

19 au 21 novembre 2016

Avec pour thème « Le Temps Jadis », l'édition 2016 des Arts à Saint-Mars est l'occasion d'une plongée dans le passé : exposition d'outils anciens, fabrication de sabots, reproduction d'une classe d'école des années 50, démonstration de broderie et de tapisserie... Un joli coup de nostalgie.

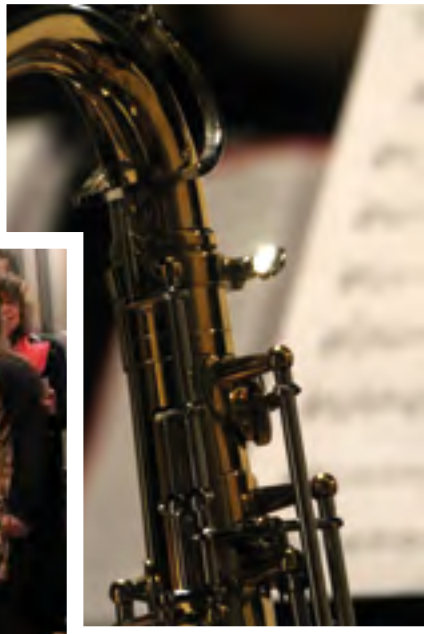

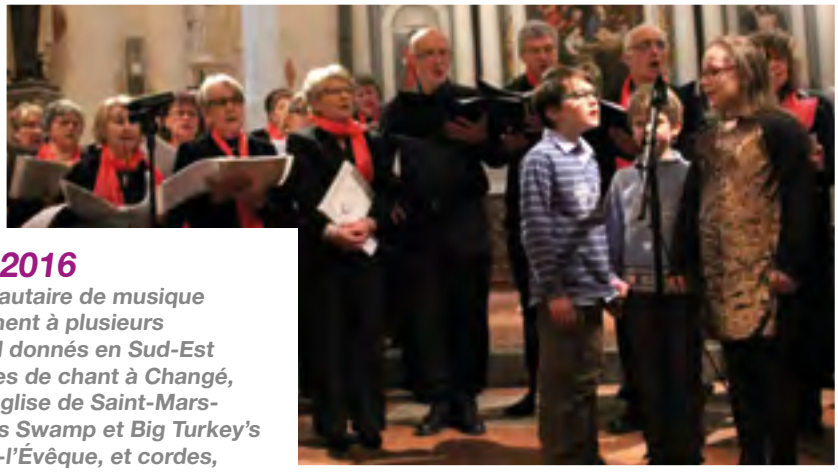

Décembre 2016

L'École communautaire de musique participe activement à plusieurs concerts de Noël donnés en Sud-Est Manceau : classes de chant à Changé, saxophones à l'église de Saint-Mars-d'Outillé, groupes Swamp et Big Turkey's Power à Parigné-l'Évêque, et cordes, flûtes et chœur Mélopée à Challes. Belle présence.

ANTHONY BOLIVAL, COORDINATEUR DES SERVICES À LA PERSONNE

Agent de la Communauté de Communes depuis 2011, Anthony Bolival est en charge du suivi de projets variés qui concernent toutes les catégories d'usagers. Un travail enrichissant qui l'amène à être en contact avec beaucoup d'interlocuteurs.

« *Le premier mot qui me vient à l'esprit quand on me parle de mon métier ? Diversité »,* affirme Anthony Bolival. À l'origine chargé par les élus d'effectuer un diagnostic des équipements culturels et sportifs communautaires, il s'est petit à petit vu confier la gestion de multiples dossiers. Il intervient désormais principalement dans trois domaines différents.

Infrastructures, périscolarité et lien social

« *Dans la continuité de ma mission de départ, j'assure le suivi des projets d'équipement culturels et sportifs. Il y a d'abord eu la réalisation des SkateParks et des CityStades, puis des parcours sportifs, et actuellement du dojo et de la future école de musique* », détaille Anthony. Sa deuxième mission ? « *L'accompagnement à la réalisation et à l'animation du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires* », indique Anthony Bolival. Il joue ainsi un rôle d'interface auprès des référents municipaux et coordonne la formation continue des agents périscolaires. Anthony Bolival est enfin chargé des projets à connotation sociale comme l'assistance du groupe de réflexion sur la démographie médicale et la gestion du logement intermédiaire communautaire destiné à accueillir des personnes soudainement privées de toit.

Autonomie et transversalité

« *Ce qui me plaît le plus, c'est de pouvoir suivre l'évolution d'un projet dans son ensemble, depuis la définition des besoins en passant par la mise en œuvre concrète jusqu'à l'évaluation auprès des usagers* », explique Anthony Bolival. Rattaché hiérarchiquement au service animation jeunesse, il travaille de façon transversale avec des interlocuteurs très variés suivant le dossier concerné. Il précise : « *je côtoie beaucoup de collègues de services différents au sein de la Communauté et des communes, mais aussi des membres d'associations, des professionnels, des prestataires... Leur contact est très enrichissant* ». Et de conclure : « *mon rôle, c'est d'écouter chacun et de faire le lien entre tous afin de mener les projets à leur terme* ». Une bonne définition de la coordination. ■

Anthony Bolival (à gauche) et Anthony Gutierrez, référent périscolaire à Brette-les-Pins.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Hôtel Communautaire
BP 15 - rue des Écoles
72250 Parigné-l'Évêque
. Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél : 02 43 40 09 98

ENFANCE JEUNESSE ET RÉSEAU DE MULTI-ACCUEILS

Centre François Rabelais
1 rue Victor Hugo
72560 Changé
■ Multi-accueil, site de Changé
1 rue Victor Hugo
72560 Changé
■ Multi-accueil, site de Parigné-l'Évêque
Le Taillis
72250 Parigné-l'Évêque
Tél : 02 43 40 13 04

RELAIS PETITE ENFANCE

Hôtel Communautaire
BP 15 - rue des Écoles
72250 Parigné-l'Évêque
. Sur RDV + Permanence téléphonique mercredi 15h/17h
Tél : 02 43 40 19 01

ESPACE EMPLOI FORMATION

■ Site de Changé
Place de la Mairie
72560 Changé
. Lundi de 13h30 à 17h
. Mardi au vendredi de 9h à 12h
. Sur rendez-vous le lundi matin
. Sur rendez-vous le vendredi après-midi
■ Site de Parigné-l'Évêque
Hôtel Communautaire
BP 15 - rue des Écoles
72250 Parigné-l'Évêque
. Lundi et mercredi de 9h à 12h
. Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h
. Sur rendez-vous le mardi matin
. Sur rendez-vous le jeudi matin
Tél : 02 43 40 14 61

ÉCOLE DE MUSIQUE

■ Site de Changé
Rue de la Juiverie
72560 Changé
■ Site de Parigné-l'Évêque
Avenue Abel Tirand
72250 Parigné-l'Évêque
■ Site de Saint-Mars-d'Outillé
Route de Teloché (école primaire)
72220 Saint-Mars-d'Outillé
Tél : 02 43 40 05 82

COLLECTES DES DÉCHETS

■ Brette-les-Pins
Ordures ménagères : tous les lundis
Emballages : tous les 15 jours le mardi
■ Challes
Ordures ménagères : tous les jeudis
Emballages : tous les 15 jours le mardi
■ Changé
Ordures ménagères : tous les vendredis
Emballages : tous les 15 jours le lundi (secteurs 1 et 2 alternés) ou le mardi (secteur 3)
■ Parigné-l'Évêque
Ordures ménagères : tous les jeudis sauf La Vaudère, L'Herpinière et route de Ruaudin (tous les lundis)
Emballages : tous les 15 jours le mercredi (secteurs 1 et 2 alternés)
■ Saint-Mars-d'Outillé
Ordures ménagères : tous les mardis
Emballages : tous les 15 jours le vendredi

RÉSEAU DE DÉCHETTERIES

■ Site de Challes
Route de Château-du-Loir - 72250 Challes
. Mercredi et vendredi de 14h à 17h30
■ Site de Changé
Allée du Pont - 72560 Changé
. Mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
■ Site de Parigné-l'Évêque
La Passardière - 72250 Parigné-l'Évêque
. Lundi, mercredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
■ Site de Saint-Mars-d'Outillé
La Pièce de l'Église - 72220 Saint-Mars-d'Outillé
. Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30

Au Film des Mots présente

14ème festival des 24 courts

www.24courts.fr

27 janvier 2017 - 20h30
Ciné d'ici
Changé

3 février 2017 - 20h
24 Tout-Courts
Le Mans

4 février 2017 - 10h
Autour du Court
Le Mans

4 février 2017 - 16h
Sélection Internationale
Bouloire

5 février 2017 - 10h
Sélection Nationale
Mulsanne

Festival International et Rural de Courts Métrages - Edition 2017